La CPI suspend la libération conditionnelle de Jean-Pierre Bemba

@rib News, 04/09/2009 â€“ Source ReutersLa Cour pÃ©nale internationale a suspendu la libÃ©ration conditionnelle de l'ancien rebelle congolais Jean-Pierre Bemba, inculpÃ© de crimes de guerre et de crimes contre l'humanitÃ©. Jean-Pierre Bemba ne sera pas libÃ©rÃ© dans l'attente d'une dÃ©cision sur un appel du parquet qui a rÃ©clamÃ© son maintien en dÃ©tention jusqu'a procÃ¨s, dit un communiquÃ© de la CPI.
La CPI avait ordonnÃ© le 14 aoÃ»t la libÃ©ration conditionnelle de Bemba, mais une dÃ©cision devait encore Ãªtre prise sur le pays oÃ¹ il sÃ©journerait dans l'attente de son procÃ¨s.ArrÃªtÃ© en mai 2008 en Belgique, Jean-Pierre Bemba est la plus importante personnalitÃ© politique traduite devant la CPI depuis sa crÃ©ation.Il est accusÃ© d'Ãªtre pÃ©nalement responsable d'une campagne de meurtres, tortures et viols menÃ©e en RÃ©publique centrafricaine par les hommes de son Mouvement de libÃ©ration du Congo-Kinshasa (MLC).